



VILLE DE LEWARDE

FÉVRIER 2024

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Le mot du Maire

Encore un mois de passé, on est déjà en février.

Quelques associations ont organisé leurs assemblées générales. C'est un moment important pour faire le point de l'activité passée et les perspectives futures. Les associations ont été également à l'initiative de nombreuses manifestations.

Le conseil municipal des enfants s'est réuni pour finaliser les règles de son fonctionnement mais aussi pour élaborer un plan de travail.

Nous avons dans le cadre de l'activité municipale organisé une rencontre avec Noréade, des riverains concernés par la première tranche de travaux d'assainissement rue de l'Égalité. Des réunions ont aussi eu lieu avec le département, la région et les partenaires économiques pour étudier des projets futurs. La salle des fêtes s'est équipée d'un système de désenfumage pour renforcer la sécurité des lieux.

La mauvaise nouvelle vient de l'éducation nationale. Elle envisage de fermer une classe maternelle. La municipalité, l'association des parents d'élèves et les parents élus aux conseils des écoles vont se rencontrer pour organiser la mobilisation.



Alain BRUNEEL,
Maire

Vœux de la Municipalité

Le vendredi 19 janvier, Monsieur le Maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population.

La soirée a débuté en musique avec deux morceaux interprétés par les professeurs de l'école de musique de Lewarde.

Deux artistes de classe internationale ont proposé au public d'autres interludes musicaux interprétés par : Madame Dorothee Bocquet, 1^{er} prix de piano au conservatoire national de musique de Paris qui se produit dans le monde entier et Monsieur Clément Vandamme, violoncelliste, 1^{er} prix du conservatoire supérieur de musique qui officie dans la formation orchestrale symphonique de Douai et à l'orchestre national de Lille.



Devant un parterre d'habitants, d'élus de communes dont M. Delannoy, président de Cœur d'Ostrevent, des représentants d'associations lewardoises, d'entreprises et des commerces locaux,

Madame Julie Sticker, directrice générale des services, a introduit les différents orateurs de cette soirée en dressant un parallèle humoristique entre cette cérémonie et les jeux olympiques et paralympiques à venir.



Madame Emmanuelle Madoux, conseillère municipale, a présenté les professeurs de l'école de musique qui ont débuté la cérémonie par une prestation musicale.



Madame Amandine Duquesnoy, conseillère municipale, a présenté un bilan non exhaustif des réalisations et faits marquants de l'année 2023.

Elle a souligné l'excellent travail réalisé par les agents des différents services de la mairie sous la direction de Madame Julie Sticker, directrice générale des services.



La vie de la commune a été active avec la participation des 35 associations sportives ou culturelles qui la font vivre.

Elle a cité les réussites individuelles ou collectives, sportives et culturelles d'associations déjà relatées dans des journaux communaux précédents.

Commémoration du 19 mars

La municipalité et la section locale de la FNACA invitent la population à la cérémonie mémorielle qui aura lieu le mardi 19 mars 2024. Rassemblement à 19 h, rue du 19 mars 1962 pour la formation du cortège qui se rendra aux monuments aux morts de la commune.

La loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

Marché

Les marchés des jeudis et samedis matin s'enrichissent d'un nouvel exposant.

Monsieur Jimmy Chavatte, habitant notre commune, propose une gamme très variée de biscuits et gaufres à son stand. Le fromager « Ch'ti Loulou » sera désormais présent le 1er jeudi de chaque mois au matin (en mars, le jeudi 7) et maintiendra sa présence le 3ème samedi du mois après-midi.

Erratum

Dans le journal « Rétrospectives de l'année 2023 » a été omis de rappeler le décès de Monsieur Jean-Michel GREZINSKI, en date du 2 juin 2023.

Nous prions son épouse et la famille de nous excuser de cette erreur.

Journal communal

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

La fête de la châtaigne a connu un vif succès grâce à l'implication du Comité d'animation lewardois et la participation d'associations lewardoises.

La municipalité fait sien l'investissement pour la jeunesse de la commune :

- dotation de matériel pour 30 000 € au groupe scolaire
- introduction de légumes bio à la cantine
- centres aérés pour les enfants de 5 à 14 ans au printemps et en été
- camps pour adolescents d'été et d'hiver
- installation d'un conseil municipal des enfants qui est une force de propositions surtout en matière d'environnement



L'installation d'une micro-crèche d'initiative privée ajoute au service rendu aux parents.

La municipalité s'est engagée fortement en 2023 dans une politique environnementale assumée. Elle a agi en matière environnementale : suggestions d'utiliser le compostage, encouragement à refuser les publicités en papier, proscription de la vaisselle jetable et des bouteilles en plastique au restaurant scolaire, utilisation d'une fontaine à eau, collecte et revalorisation des mégots.

Madame Duquesnoy a listé les travaux réalisés dans la commune et les achats de matériel pour les services technique et d'entretien.

Monsieur Alain Rollos,
conseiller municipal,
délégué à la citoyenneté, a
présenté les conseillers
municipaux enfants. Ceux-ci
ont précisé qu'ils feront des
propositions sur le thème de
l'environnement en 2024.



Travaux

Une première tranche de travaux d'assainissement sur trois prévues va être réalisée en mars rue de l'Egalité.

Elle concernera les riverains habitant du n° 1 au n° 200 de la rue.

Les travaux seront réalisés par la société Noréade. Noréade est la régie du SIDENSIAN, syndicat intercommunal d'assainissement du Nord qui gère aussi la distribution d'eau.

Déneigement et verglas

Les épisodes de neige et verglas sont plus rares mais nécessitent de gros moyens d'intervention.

La municipalité a un contrat depuis plusieurs années avec une entreprise qui lors des épisodes de verglas et de neige intervient dans les rues les plus en pente de la commune : rues Jules Guesde, de la Paix, de l'Egalité, Louise Michel, des Anémones, de Monchecourt, Henri Coubrun, Allée du Bois, domaine du Château, Cité Bandini, place des Vésignons.

Les services départementaux de l'équipement du Nord traitent les voiries départementales de Loffre à Roucourt, de Lewarde à Erchin de Douai à Aniche, et les services techniques le reste des rues de la commune.

Les services techniques communaux renouvellent le traitement dans certaines rues lorsque les conditions de circulation sont vraiment difficiles comme lors de la dernière vague de neige.



Monsieur Julien Klee, ancien lewardois, dont la famille habite notre ville, a été mis à l'honneur par le biais d'un film relatant l'exploit qu'il a réalisé en marchant 2 843 km de Lille à Lisbonne pour sensibiliser le public au harcèlement scolaire.



Mis à l'honneur aussi **Roland et Bernadette Feys** qui ont pendant 25 ans apporté leur énergie et leur temps libre au service des autres à travers le restaurant du cœur de Lewarde.

Un cadeau, bien modeste présent, eu égard à leur engagement leur a été offert par **Mesdames Emmanuelle Madoux et Marie-Jeanne Taussin, conseillères municipales**, avec les félicitations de **Monsieur Alain Bruneel, maire**.



Monsieur Alain Bruneel, maire, a clos les interventions.

Il a en introduction évoqué le malheur qui s'est abattu sur nos voisins du Nord et du Pas-de-Calais qui ont subi des inondations catastrophiques ainsi que la situation internationale qui est insupportable en matière de conflit.

Il a formulé le vœu que les colombes de la paix survolent les pays en tension.

Quelques extraits de ses propos : « Le meilleur, il faut aller le chercher et ce n'est pas en restant les bras croisés ... Les discours de haine n'ont jamais rien réglé, à part nous diviser, bouleverser nos valeurs républicaines, s'isoler et balayer le vivre ensemble en chacun pour soi ». **Il a présenté des projets à réaliser en 2024 qui sont consultables sur le site internet de la ville.**



Sport santé

Pierrick Bernard nouveau chargé de missions développement du sport au sein de la communauté de communes Coeur d'Ostrevent met en place un programme sport/santé avec des activités physiques gratuites proposées à la population.

Une randonnée est organisée le dimanche 3 mars à 10 h au départ du bois de Lewarde à 10h00.

Inscription randonnée :
<https://www.billetweb.fr/randonnee10> ou
06 77 12 66 01

Annonce

Une proposition est offerte à la population : « Mieux dans mon corps, mieux dans ma tête »

Possibilité de coaching professionnel en développement personnel, ateliers bien être, massage Balinais (public féminin) ...

Contact : 06 13 56 54 39
upgocoaching@gmail.com
180 rue de Roucourt Lewarde
www.pauline.coaching.com

Inscription école maternelle

Les inscriptions auront lieu chaque lundi à partir du 18 mars 2024.

Parents, veuillez prendre rendez-vous par téléphone au 03/27/97/57/62 ou par courriel (ce.0595667p@ac-lille.fr).

Avant l'inscription, veuillez adresser par écrit la demande en mairie pour obtenir au préalable l'accord de Monsieur le Maire.

Les inscriptions sont ouvertes aux enfants nés en 2022 (avant le 31 août), 2021, 2020 et 2019.

ATTENTION : Pour les enfants nés en 2022, les inscriptions seront provisoires.

Environnement

Nettoyons la nature

La grande opération de nettoyage de la nature Hauts-de-France Propres revient les 15, 16 et 17 mars 2024. La ville de Lewarde s'associe à cette initiative ainsi que le conseil municipal des enfants très sensibilisé sur la problématique des déchets.

Avec plus de 96 000 participants et 8 700 m3 de déchets collectés, l'édition 2023 de l'opération Hauts de France Propres a battu, (hélas !) un nouveau record !

La **Région Hauts-de-France** reconduit l'événement en 2024.

Les « Hauts-de-France Propres » incitent à développer des actions éco-citoyennes. Nous ne pouvons nous résigner à subir sans réagir l'incivisme d'une frange de la population qui refuse d'adopter les règles communes qui prévalent en matière de tri des déchets et utilisent routes et nature comme dépotoirs.

La population de notre ville est donc invitée à participer le plus largement possible à l'initiative.

La population est appelée à agir. Pour cela, rendez-vous le samedi 16 (et) (ou) le dimanche 17 mars, à 9 h, salle Edouard Pot, rue de Loffre.

La ville est découpée en secteur, il vous sera demandé environ 1 h 30 de votre temps.

Adolescents et adultes, venez avec un gilet jaune (pour la sécurité), une paire de gants de jardinage, une pince (si vous en avez une). Les enfants sont les bienvenus s'ils sont accompagnés par un adulte.

La mairie, en fonction de la dotation régionale perçue, complètera le matériel avec des sacs poubelles et des paires de gants.

Faisons nôtre cette citation de Desmond Tutu :

« Faites le bien, par petits bouts, là où vous êtes car ce sont tous ces petits bouts de bien, une fois rassemblés, qui transforment le monde ».

Poubelles sur la voie publique

Le maintien de poubelles sur la voie publique est à proscrire.

Les poubelles laissées sur la voie publique encombrant les trottoirs, elles ternissent notre cadre de vie et constituent un danger pour les piétons et les véhicules en cas de fort coup de vent.

Les poubelles doivent être rentrées après la collecte. Pour toute difficulté, prévenir les services de la mairie.

Sage SCARPE AVAL

Le SAGE ou Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau, est un outil de planification découlant de la Directive européenne Cadre sur l'eau (DCE) et de la loi française sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006.

Il fixe les objectifs à atteindre à l'échelle d'un bassin versant pour concilier les usages de la ressource en eau (eau potable, industrie, agriculture, écologie...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire. Il repose sur une démarche volontaire de concertation avec les acteurs locaux. Il est mis en œuvre et élaboré par une Commission locale de l'eau et animé par une structure porteuse, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Une lettre d'information est téléchargeable sur le site internet du SAGE Scarpe aval : www.sage-scarpe-aval.fr rubrique « Ressources » rubrique « publication »

Assurance automobile

La suppression de la carte verte est actée au 1er avril 2024.

Le décret relatif à la suppression de la « carte verte » automobile pour simplifier la vie administrative des Français supprime l'exigence de possession de la « carte verte » automobile pour circuler. Il a été publié au Journal officiel le 9 décembre 2023.

La preuve de l'assurance sera désormais rapportée par la consultation du Fichier des Véhicules Assurés (FVA), qui compile l'ensemble des contrats d'assurance automobile du territoire français. Ce fichier est accessible aux forces de l'ordre lors de contrôles.

Composteurs

Des composteurs peuvent être commandés à la communauté Cœur d'Ostrevent.

Les bons de commande sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la mairie.

Pour 12 €, vous pouvez bénéficier :

- d'un composteur de 400 Litres en plastique, 100% recyclé, garantie 12 ans, résistant aux intempéries et aux UV (dimensions 78x78x97ht)
- d'un bio-seau de 10 Litres ainsi qu'un petit guide du compost à la maison.

N'hésitez pas à contacter la CCCO pour plus d'informations au 03 27 71 37 54 ou à adresser vos questions à gestiondechets@cc-coeurdostrevent.fr

Qualité de l'eau

L'Agence régionale de Santé a communiqué, en même temps que la facturation par Noréade, sur le contrôle de la qualité de l'eau potable.

L'année 2022 a attiré notre attention quant à la présence d'un pesticide (chloridazone desphényl). Ce produit utilisé de 1960 à 2020 se retrouve en quantité non négligeable dans les nappes phréatiques.

Qu'en sera-t-il en 2023 ? N'est-il pas grand temps de cesser l'utilisation des produits chimiques pour une agriculture vertueuse ?

Pourquoi recycler le plastique ?

Du fait des volumes impliqués à l'échelle mondiale, recycler est un enjeu industriel.

La question concerne aussi les consommateurs qui peuvent avoir une influence sur la consommation, le gaspillage et le taux de recyclage.

Dans un pays comme la France, où chaque habitant produit 580 kg de déchets par an, il est essentiel de trouver des façons de recycler et réutiliser les produits comme le plastique en attendant, parallèlement, une diminution de sa production à la source, vraie solution pour lutter efficacement contre la pollution qui touche surtout les milieux marins.

Stop pub

Des stop pub à coller sur les boîtes aux lettres peuvent être retirés en mairie.

Moins de publicité papier diminue d'autant la quantité de déchets à traiter.

Dossier Départemental des Risques Majeurs

Un dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM) est consultable sur le site de la préfecture. [https://www.nord.gouv.fr/contenu/recherche/\(searchtext\)/dossier+d%C3%A9partemental+risques+majeurs/\(change\)/944798902?SearchText=dossier+d%C3%A9partemental+risques+majeurs](https://www.nord.gouv.fr/contenu/recherche/(searchtext)/dossier+d%C3%A9partemental+risques+majeurs/(change)/944798902?SearchText=dossier+d%C3%A9partemental+risques+majeurs)

Notre ville est pointée comme étant potentiellement en risques d'inondation et de mouvements de terrain. Le risque sismique est évalué à l'échelle 2 sur 4.

Les informations consultables sur ce document départemental aideront, dans les mois qui suivent, à rédiger un dossier communal d'information sur les risques majeurs (DICRIM). Ce dossier est rendu obligatoire pour toutes les communes exposées au moins à un risque majeur.

Un plan communal de sauvegarde sera élaboré.

Crise agricole

Les revendications des agriculteurs ont reçu un soutien massif de la population.

A Lewarde, nous avons un maraîcher producteur de légumes et fruits bio, sans pesticides et intrants chimiques.

Solidaire avec le monde paysan, c'est bien. Soutenir notre paysan par vos achats qui ont l'avantage d'être en circuit court, c'est manifester cette solidarité de manière concrète.



Du côté des associations

Clos Saint Rémi

Le 22 janvier, les vignerons se sont réunis à l'invitation de leur président Jean-Marc Guénez, en présence de Monsieur Alain Bruneel, maire, de Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe à la vie associative et de nombreux élus qui ont manifesté leur soutien à cette association unique dans le Douaisis.

L'année a été marquée par le travail de la vigne et le partenariat avec l'école Salengro. 90% des pieds de vigne ont été arrachés et remplacés grâce en partie au bénéfice d'un repas qui a réuni 150 personnes. 370 pieds ont été plantés.

Le projet avec l'école a été finalisé. Il a été échelonné sur 3 ans avec les mêmes élèves et a permis une exploitation pédagogique sérieuse. Un pied de vigne a été attribué à chaque élève qui a étudié la croissance des plantes, la taille, la récolte et le pressage du raisin.

En 2024, l'expérience est reconduite avec deux nouvelles classes.

L'association a aidé la Koukiri en tenant la buvette au cours des représentations théâtrales. Le Clos Saint Rémi a mis et met en place des commandes groupées de vins de qualité pour ses adhérents.

Monsieur Jean-Michel Palié a été introduit chevalier du Clos Saint-Rémi à l'issue d'un cérémonial d'intronisation fort sympathique.

Le bureau se compose du président M. Jean-Marc Guénez, de la secrétaire Mme Françoise Bogaczynski, du trésorier M. Christian Fargeas.

La confrérie du clos Saint-Rémi organise un repas le samedi 16 mars à 19 h 30 à la salle des fêtes.

Menu : couscous royal fromages, tartes et café pour 19 € (12 € moins de 12 ans).

Réservations et renseignements avant le 1^{er} mars : M. Guénez 03 27 96 46 18, M. Fargeas au 06 51 12 70 59



Comité d'Animation Lewardois

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le vendredi 24 janvier sous la présidence de Mme Nina Lahssen.

Madame Lahssen a salué la présence de Monsieur Alain Bruneel, maire, de Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe au maire chargée des associations et de nombreux élus.

Elle a chaudement remercié le personnel technique et administratif de la mairie ainsi que Madame Sticker, directrice générale des services pour l'aide apportée à l'association.

Le CAL tient une place prépondérante dans l'animation de la commune. Il est en charge en particulier de la fête de la châtaigne qui a connu un 40ème anniversaire exceptionnel en termes d'animations et de participation du public... et le record de 630 truffés confectionnés par l'équipe constituée autour de *Mme Marie-Jeanne Taussin*.

La secrétaire Madame Amandine Duquesnoy est revenue sur les différentes étapes de la fête ainsi que sur les autres animations qui ont été proposées en 2023 : la fête de la musique, une journée jeux à la salle des fêtes, le réveillon de Saint-Sylvestre...

Le bilan de trésorerie présenté par *Madame Marie-Aude Masson* a été validé par *Monsieur Jean-Claude Dubrunquez*, commissaire aux comptes.

Des projets en gestation pour l'année 2024 ont été évoqués.

Monsieur le Maire a félicité les bénévoles pour leur engagement au service de l'animation festive du village.

Le bureau élu se compose entre autres de la présidente Mme Nina Lahssen, de la secrétaire Mme Amandine Duquesnoy, de la trésorière Mme Marie-Aude Masson.



Amicale Laïque

Le mardi 30 janvier, à l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a renouvelé le bureau de l'association.

Monsieur Alain Bruneel, maire, Madame Jeanne-Marie-Delmaire, adjointe aux associations, Monsieur Jean-Pierre Delcambre, président de la fédération des associations laïques du Douaisis et de nombreux élus ont manifesté par leur présence l'intérêt qu'ils portent aux activités de l'association.

Après quelques mots introductifs du président **Monsieur André Léger**, **Madame Audrey Lourdelle Théron** a dressé le rapport d'activité très riche de l'association : vente de muguet, organisation de la course scolaire de la châtaigne, du marché de Noël, d'un repas.

M. Joseph Gullo a présenté le rapport de trésorerie. L'Amicale a participé au financement de la fresque « écoreuil » de l'école Salengro.

Les deux bilans ont été adoptés à l'unanimité.

Monsieur Léger, dans son rapport moral a rappelé le nécessaire engagement de chacun pour promouvoir la laïcité, socle de la République. L'école publique républicaine doit concentrer tous les moyens de l'Etat pour assurer sa mission d'instruction et d'éducation.

Monsieur le Maire a conclu la réunion par des mots de soutien aux valeurs que porte l'Amicale et a souligné les multiples activités développées, preuve d'une vie associative intense.

Après 5 ans d'exercice, Monsieur Gullo quitte sa fonction de trésorier et Monsieur Léger, celle de président après 24 ans d'exercice.

Le nouveau bureau est constitué de la présidente Madame Amandine Duquesnoy, de la secrétaire Madame Audrey Lourdelle-Théron, de la trésorière Madame Céline Bauduin.



L'Amicale Laïque et l'association de parents d'élèves « les mascottes Lewardoises » partagent le même but : le soutien aux écoles Lewardoises.

C'est pourquoi ces deux associations ont décidé d'unir leurs forces sur plusieurs actions et vous proposent leur toute première action commune : une chasse à l'œuf !

Renseignements et inscriptions obligatoires par mail : amicalelaiquelewarde@gmail.com ou par sms 067560224 avant le 10 mars 2024.



USL Gymnastique

Le 27 janvier, les gymnastes étaient en répétition générale avant les rencontres de secteur des 17 et 18 février à Feignies.

45 gymnastes ont répété leurs gammes sous forme d'un concours interne qui avait les formes d'une compétition officielle.



Société de chasse

L'assemblée générale des chasseurs du 9 février s'est déroulée en présence de M. Alain Bruneel, maire, de Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe aux associations et de nombreux élus.

Monsieur Bruno Poulain, président, a dressé le bilan cynégétique du territoire de l'année 2023.

La situation n'est guère enthousiasmante. La population des lièvres est en régression à tel point qu'ils ne seront sans doute pas chassés cette année. Cette population a diminué de 70 % par rapport à l'an dernier qui était déjà une mauvaise année avec 40 % de baisse.

La population de perdrix est à surveiller quand celle des faisans se portent bien.

Les renards pullulent sur le territoire. Des habitants ont fait appel à la société de chasse pour résoudre des problèmes de prédateurs animaux.

Les chasseurs ont participé en 2023 à l'opération « Nettoyons la nature », ont organisé un loto en février ainsi que la braderie du 14 juillet. Les formations cynégétiques obligatoires ont été assurées.

Monsieur Di Paolo, trésorier, a dressé le bilan financier de l'association. Les frais de location des terres et notariaux pèsent lourdement sur la trésorerie.



En parallèle, 240 personnes ont participé à leur loto organisé le dimanche 11 février. Une préparation millimétrée félicitée par les élus.



Harmonie Municipale

Le dimanche 10 mars de 8 h à 13 h, salle des fêtes, l'harmonie organise un vide-grenier.

Exposants : 5 € la table (1,80 m).

Pour renseignements et inscriptions : M. Briez 07 61 91 32 41

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 16 élus

Les inondations dans le Pas-de-Calais exigent que des mesures de prévention sur l'ensemble du territoire soient prises.

La détresse des habitants du Pas-de-Calais doit interpeler tout un chacun.

Les changements climatiques ne sont pas une vue de l'esprit, mais une réalité concrète en France.

L'intensification des pluies, comme de la sécheresse des sols, va se poursuivre.

A l'évidence, les premiers réfugiés climatiques ne viendront pas de contrées du Pacifique ou de l'Asie mais des départements côtiers et des plaines alluviales devenues inhabitables par la menace permanente de submersion.

L'enjeu économique va être colossal pour des régions entières en termes de bâti, d'agriculture ou de transport.

Les politiques d'adaptation devraient être une préoccupation majeure. Elles restent malheureusement, jusqu'ici, d'une légèreté coupable.

Les plans de prévention des risques d'inondation (PPRI) ont depuis 1995 une valeur juridique supérieure à la planification locale. L'Etat est garant de la sécurité des territoires en la matière.

Grâce aux PPRI, les dommages ont été réduits de 20 % sur la période 1995-2018. Malgré leur importance stratégique, le ministère a décidé dans le cadre du budget 2024 de baisser le montant des fonds dédiés aux PPRI.

Un nouveau plan d'adaptation au changement climatique a été présenté par le gouvernement à la mi-janvier. Pour les territoires communaux, agir devient central. Les pouvoirs publics font la promotion d'outils transversaux comme le programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) construit sur la base d'un projet territorial.

L'objectif est toujours de concilier développement et sécurité, en pariant sur la diversité et l'alignement des actions : limiter l'aménagement, entretenir les infrastructures, sensibiliser les citoyens ou renforcer les dispositifs d'alerte.

L'enjeu est énorme car les effets du changement climatique invalident progressivement les données et les règles actuelles. Les événements climatiques extrêmes et inédits déstabilisent les territoires n'ayant pas connu d'équivalents.

La politique d'urbanisme local à travers le PLU (plan local d'urbanisme) doit prendre en compte ce risque éventuel d'inondation pour la commune.

Dans ce contexte, agir, devient central. La municipalité de Lewarde prendra toute sa part dans la réflexion collective et la programmation d'actions préventives.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Tribune non reçue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élu

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.